

87 N° 1 1965

*Décret sur l'oecuménisme. Texte latin et
traduction française*

ACTES DU CONCILE

p. 38 - 65

<https://www.nrt.be/es/articulos/decret-sur-l-oecumenisme-texte-latin-et-traduction-francaise-1509>

PAULUS EPISCOPUS
SERVUS SERVORUM DEI

UNA CUM SACROSANCTI CONCILII PATRIBUS
AD PERPETUAM REI MEMORIAM

DECRETUM DE OECUMENISMO

PROOEMIUM

1. Unitatis redintegratio inter universos Christianos promovenda unum est ex praecipuis Sacrae Oecumenicae Synodi Vaticanae Secundae propositis. Una enim atque unica a Christo Domino condita est Ecclesia, plures tamen christianae Communiones sese ut Iesu Christi veram haereditatem hominibus proponunt ; discipulos quidem Domini omnes se esse profitentur at diversa sentiunt et per diversas ambulant vias, ac si Christus Ipse divisus sit ¹. Quae sane divisio et aperte voluntati Christi contradicit, et scandalo est mundo atque sanctissimae causae praedicandi Evangelium omni creaturae affert detrimentum.

Dominus vero saeculorum, qui propositum gratiae suae erga nos peccatores sapienter et patienter prosequitur, novissime in Christianos inter se disiunctos animi compunctionem et desiderium unionis abundantius effundere incepit. Qua gratia permulti ubique homines permoti sunt atque inter fratres quoque nostros seiunctos amplior in dies motus, Spiritus Sancti fovente gratia, exortus est ad omnium Christianorum unitatem restaurandam. Hunc autem unitatis motum, oecumenicum nuncupatum, participant qui Deum Trinum invocant atque Iesum confitentur Dominum et Salvatorem, nec modo singuli seiunctim, sed etiam in coetibus congregati, in quibus Evangelium audierunt quosque singuli Ecclesiam dicunt esse suam et Dei. Fere omnes tamen, etsi diverso modo, ad Ecclesiam Dei unam et visibilem adspirant, quae sit vere universalis et ad universum mundum missa ut mundus ad Evangelium convertatur et sic salvus fiat ad gloriam Dei.

Haec igitur Sacra Synodus ea omnia laeto animo considerans, cum iam doctrinam de Ecclesia declaraverit, desiderio unitatis inter omnes Christi discipulos restaurandae permota, Catholicis omnibus proponere vult adiumenta, vias ac modos quibus ipsi possint huic divinae vocationi et gratiae respondere.

N.B. — Le texte latin est emprunté à *L'Oss. Rom.* du 28 nov. 1964, pp. 1-2. La traduction française, établie par le Secrétariat pour l'Union des chrétiens, a été publiée dans *La Doc. Cath.* du 6 déc. 1964, col. 1615-1630. Nous avons mis entre crochets les sous-titres que n'a pas gardés le texte latin définitif. Rappelons que ce décret a été adopté par 2137 *placet* contre 11 *non placet*.

1. Cfr 1 Co 1, 13.

**PAUL, EVEQUE,
SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,
AVEC LES PERES DU SAINT CONCILE,
POUR LA PERPETUELLE MEMOIRE DE LA CHOSE**

DECRET SUR L'ŒCUMENISME

PREAMBULE

1. Promouvoir le retour à l'unité de tous les chrétiens, c'est l'un des buts principaux du saint Concile œcuménique de Vatican II. Une seule et unique Eglise a été instituée par le Christ Seigneur. Et pourtant plusieurs communions chrétiennes se présentent aux hommes comme les véritables héritières de Jésus-Christ. Tous certes confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur, mais ils ont des attitudes différentes. Ils suivent des chemins divers, comme si le Christ lui-même était partagé¹. Il est certain qu'une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes : la prédication de l'Evangile à toute créature.

Or, le Maître des siècles, qui poursuit son dessein de grâce avec sagesse et patience à l'égard des pécheurs que nous sommes, a commencé en ces derniers temps de répandre plus abondamment dans les chrétiens divisés entre eux l'esprit de repentir et le désir de l'union. Très nombreux sont partout les hommes qui ont été touchés par cette grâce et, sous l'action de l'Esprit Saint, est né un mouvement qui s'amplifie également de jour en jour chez nos frères séparés de rétablir l'unité de tous les chrétiens.

A ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le mouvement œcuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus pour Seigneur et Sauveur. Et il ne s'agit pas seulement de chrétiens pris un à un, il s'agit encore de chrétiens réunis en communautés dans lesquelles ils ont entendu l'Evangile et qu'ils appellent leur Eglise et l'Eglise de Dieu. Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Eglise de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Evangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu.

Voilà pourquoi le Concile, considérant avec joie tous ces faits, après avoir déclaré la doctrine relative à l'Eglise, pénétré du désir de rétablir l'unité entre tous les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les secours, les orientations et les moyens qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce.

Caput I

DE CATHOLICIS OECUMENISMI PRINCIPIIS

2. In hoc apparuit caritas Dei in nobis, quod Filius Dei unigenitus a Patre in mundum missus est, ut homo factus, totum genus humanum redimendo regeneraret atque in unum congregaret². Qui antequam seipsum in ara crucis hostiam immaculatam offerret, Patrem pro credentibus oravit, dicens: « Ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint: ut credat mundus quia tu me misisti » (*Io.* 17, 21), et in Ecclesia sua Eucharistiae mirabile sacramentum instituit, quo unitas Ecclesiae et significatur et efficitur. Discipulis suis novum mutui amoris mandatum dedit³ atque Paraclitum Spiritum promisit⁴, qui, Dominus et vivificans, cum eis maneret in aeternum.

Exaltatus autem in cruce et glorificatus Dominus Iesus Spiritum promissum effudit, per quem Novi Foederis populum, qui est Ecclesia, in unitatem fidei, spei et caritatis vocavit et congregavit, sicut docet Apostolus: « Unum corpus et unus Spiritus sicut vocati estis in una spe vocationis vestrae. Unus Dominus, una fides, unum baptisma » (*Eph.* 4, 4-5). Etenim « quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis... Omnes enim vos unus estis in Christo Iesu » (*Gal.* 3, 27-28). Spiritus Sanctus, qui credentes inhabitat totamque replet atque regit Ecclesiam, miram illam communionem fidelium efficit et tam intime omnes in Christo coniungit, ut Ecclesiae unitatis sit Principium. Ille divisiones gratiarum et ministrationum operatur⁵, variis muneribus Ecclesiam Iesu Christi ditans « ad consummationem sanctorum in opus ministerii, in aedificationem corporis Christi » (*Eph.* 4, 12).

Ad hanc autem sanctam suam Ecclesiam ubique terrarum usque ad consummationem saeculi stabiliendam, Christus munus docendi, regendi et sanctificandi Collegio Duodecim concredidit⁶. Inter eos Petrum elegit, super quem post fidei confessionem Ecclesiam suam aedificare decrevit; cui claves regni caelorum promisit⁷ atque, post suae dilectionis professionem, universas oves in fide confirmandas⁸ et in perfecta unitate pascendas commisit⁹, Ipso Christo Iesu summo angulari lapide¹⁰ et pastore animarum nostrarum¹¹ in aeternum manente.

Iesus Christus per Apostolorum eorumque successorum, nempe episcoporum cum Petri successore capite, fidelem Evangelii praedicationem sacramentorumque administrationem, et per gubernationem in dilectione, Spiritu Sancto operante, populum suum crescere vult eiusque communionem perficit in unitate: in confessione unius fidei, in divini cultus communi celebratione, necnon in familiae Dei fraterna concordia.

2. Cfr *1 Io* 4, 9; *Col* 1, 18-20; *Io* 11, 52.

3. Cfr *Io* 13, 34.

4. Cfr *Io* 16, 7.

5. Cfr *1 Co* 12, 4-11.

6. Cfr *Mt* 28, 18-20, collato *Io* 20, 21-23.

7. Cfr *Mt* 16, 18, collato *Mt* 18, 18.

Chapitre I

LES PRINCIPES CATHOLIQUES DE L'ECUMENISME

2. En ceci est apparue la charité de Dieu pour nous, que le Fils unique de Dieu a été envoyé au monde par le Père pour que, par son incarnation, il régénérât tout le genre humain, lui procurant la rédemption et le rassemblement en un tout². C'est lui qui, avant de s'offrir sur l'autel de la croix comme hostie immaculée, adresse au Père cette prière pour ceux qui croiraient en lui : « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi ; qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 21). Et il institua dans son Eglise l'admirable sacrement de l'eucharistie qui exprime et réalise l'unité de l'Eglise. A ses disciples il donna un nouveau commandement d'amour mutuel³ et promit l'Esprit Paraclet⁴ qui resterait avec eux, Seigneur et vivificateur, jusque dans l'éternité.

Elevé sur la croix, puis entré dans la gloire, le Seigneur Jésus répandit l'Esprit qu'il avait promis. Par lui, il appela et réunit dans l'unité de la foi, de l'espérance et de la charité, le peuple de la Nouvelle Alliance qui est l'Eglise, selon l'enseignement de l'Apôtre : « Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, comme il n'y a qu'une espérance au terme de l'appel que vous avez reçu ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » (Eph 4, 4-5). « Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ... Vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Gal 3, 27-28). L'Esprit Saint qui habite dans les croyants, qui remplit et régit toute l'Eglise, réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le principe de l'unité de l'Eglise. C'est lui qui réalise la diversité des grâces et des ministères⁵, enrichissant de fonctions diverses l'Eglise de Jésus-Christ, « organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ » (Eph 4, 12).

Mais pour établir en tout lieu son Eglise sainte jusqu'à la consommation des siècles, le Christ confia au collège des Douze⁶ l'office d'enseigner, de régir et de sanctifier. Parmi eux, il choisit Pierre, sur lequel, après sa profession de foi, il décréta d'édifier son Eglise ; il lui promit les clefs du royaume⁷ et, après que l'apôtre lui eut donné l'attestation de son amour, il lui confia toutes les brebis pour les confirmer dans la foi⁸ et pour les paître en unité parfaite⁹. Jésus-Christ lui-même demeurant éternellement la suprême pierre angulaire¹⁰ et le Pasteur de nos âmes¹¹.

Au moyen de la fidèle prédication de l'Evangile, faite par les apôtres et par leurs successeurs, c'est-à-dire les évêques avec leur chef qui est le successeur de Pierre, par l'administration des sacrements et par le gouvernement dans l'amour, sous l'action du Saint-Esprit, Jésus-Christ veut que son peuple s'accroisse et il accomplit la communion dans l'unité par la profession d'une seule foi, par la célébration commune du culte divin, par la concorde fraternelle de la famille de Dieu.

8. Cfr *Lc* 22, 32.

9. Cfr *Io* 21, 15-18.

10. Cfr *Eph* 2, 20.

11. Cfr *1 Petr* 2, 25 ; Conc. Vaticanum I, Sess. IV (1870), *Constitutio Pastor Aeternus* : Coll. Lac. 7, 482 a.

Ita Ecclesia, unicus Dei grex, tamquam signum levatum in nationes¹², Evangelium pacis ministrans toti generi humano¹³, peregrinatur in spe ad patriae supernae metam¹⁴.

Hoc est unitatis Ecclesiae sacrum mysterium, in Christo et per Christum, Spiritu Sancto munerum varietatem operante. Huius mysterii supremum exemplar et principium est in Trinitate personarum unitas unius Dei Patris et Filii in Spiritu Sancto.

3. In hac una et unica Dei Ecclesia iam a primordiis scissurae quaedam exortae sunt¹⁵, quas ut damandas graviter vituperat Apostolus¹⁶; posterioribus vero saeculis ampliores natae sunt dissensiones, et Communitates haud exiguae a plena communione Ecclesiae catholicae seiunctae sunt, quandoque non sine hominum utriusque partis culpa. Qui autem nunc in talibus Communitatibus nascuntur et fide Christi imbuuntur, de separationis peccato argui nequeunt, eosque fraterna reverentia et dilectione amplectitur Ecclesia catholica. Hi enim qui in Christum credunt et baptismum rite receperunt, in quadam cum Ecclesia catholica communione, etsi non perfecta, constituuntur. Profecto, ob discrepantias variis modis vigentes inter eos et Ecclesiam catholicam tum in re doctrinali et quandoque etiam disciplinari tum circa structuram Ecclesiae, plenae ecclesiasticae communioni opponuntur impedimenta non pauca, quandoque graviora, ad quae superanda tendit motus oecumenicus. Nihilominus, iustificati ex fide in baptismo, Christo incorporantur¹⁷, ideoque christiano nomine iure decorantur et a filiis Ecclesiae catholicae ut fratres in Domino merito agnoscuntur¹⁸.

Insuper ex elementis seu bonis, quibus simul sumptis ipsa Ecclesia aedificatur et vivificatur, quaedam immo plurima et eximia exstare possunt extra visibilia Ecclesiae catholicae saepta: Verbum Dei scriptum, vita gratiae, fides, spes et caritas, aliaeque interiora Spiritus Sancti dona ac visibilia elementa: haec omnia, quae a Christo proveniunt et ad Ipsum conducunt, ad unicum Christi Ecclesiam iure pertinent.

Non paucae etiam christianae religionis actiones sacrae apud fratres a nobis seiunctos peraguntur, quae variis modis secundum diversam condicionem uniuscuiusque Ecclesiae vel Communitatis, procul dubio vitam gratiae reapse generare possunt atque aptae dicendae sunt quae ingressum in salutis communionem pandant.

Proinde ipsae Ecclesiae¹⁹ et Communitates seiunctae, etsi defectus illas pati credimus, nequaquam in mysterio salutis significatione et pondere exutae sunt. Iis enim Spiritus Christi uti non renuit tamquam salutis mediis, quorum virtus derivatur ab ipsa plenitudine gratiae et veritatis quae Ecclesiae catholicae concredita est.

¹². Cfr *Is* 11, 10-12.

¹³. Cfr *Eph* 2, 17-18, collato *Mc* 16, 15.

¹⁴. Cfr *1 Petr.* 1, 3-9.

¹⁵. Cfr *1 Co* 11, 18-19; *Gal* 1, 6-9; *1 Io* 2, 18-19.

¹⁶. Cfr *1 Co* 1, 11 sqq.; 11, 22.

¹⁷. Cfr Conc. Florentinum, Sess. VIII (1439), Decretum *Exultate Deo*: Mansi 31, 1055 A.

Ainsi l'Eglise, seul troupeau de Dieu, comme un signe levé à la vue des nations¹⁸, mettant au service de tout le genre humain l'Evangile de paix¹⁹, accomplit dans l'espérance son pèlerinage vers le terme qu'est la patrie céleste²⁰.

Tel est le mystère sacré de l'unité de l'Eglise, dans le Christ et par le Christ, sous l'action de l'Esprit Saint qui réalise la variété des ministères. De ce mystère, le modèle suprême et le principe sont l'unité, dans la trinité des personnes, d'un seul Dieu Père, et Fils, en l'Esprit Saint.

[DES RELATIONS ENTRE LES FRÈRES SÉPARÉS ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE]

3. Dans cette seule et unique Eglise de Dieu apparurent dès l'origine certaines scissions²¹, que l'Apôtre réproche avec vigueur comme condamnables²²; au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Eglise catholique, parfois par la faute des personnes de l'une et l'autre partie. Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés, et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Eglise catholique les entoure de respect fraternel et de charité. En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu validement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Eglise catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Eglise, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine communion ecclésiale. Le mouvement œcuménique tend à les surmonter. Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ²³, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Eglise catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur²⁴.

Au surplus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Eglise se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Eglise catholique : la parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, provenant du Christ et conduisant à lui, appartient de droit à l'unique Eglise du Christ.

De même, beaucoup de gestes sacrés de la religion chrétienne s'accomplissent chez nos frères séparés, et, de manières différentes selon la situation diverse de chaque Eglise ou communauté, ils peuvent certainement produire effectivement la vie de la grâce, et l'on doit reconnaître qu'ils ouvrent l'entrée de la communion du salut.

En conséquence, ces Eglises²⁵ et communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique.

18. Cfr S. Augustinus, *In Ps. 32, Enarr. II, 29*; *PL 36, 299*.

19. Cfr Conc. Lateranense IV (1215), *Constitutio IV*: *Mansi 22, 990*; Conc. Lugdunense II (1274), *Professio fidei Michaelis Palaeologi*: *Mansi 24, 71 E*; Conc. Florentinum, Sess. VI (1439), *Definitio Laetentur caeli*: *Mansi 31, 1026 E*.

Attamen fratres a nobis seiuncti, sive singuli sive Communitates et Ecclesiae eorum, unitate illa non fruuntur, quam Iesus Christus iis omnibus dilargiri voluit quos in unum corpus et in novitatem vitae regeneravit et convivificavit, quamque Sacrae Scripturae et veneranda Ecclesiae Traditio profitentur. Per solam enim catholicam Christi Ecclesiam, quae generale auxilium salutis est, omnis salutarium mediorum plenitudo attingi potest. Uni nempe Collegio apostolico cui Petrus praestitit credimus Dominum commisisse omnia bona Foederis Novi, ad constituendum unum Christi corpus in terris, cui plene incorporentur oportet omnes, qui ad populum Dei iam aliquo modo pertinent. Qui populus, durante sua terrestri peregrinatione, quamvis in membris suis peccato obnoxius remaneat, in Christo crescit et a Deo, secundum Eius arcana consilia, suaviter ducitur, usquedum ad totam aeternae gloriae plenitudinem in coelesti Ierusalem laetus perveniat.

4. Cum hodie in pluribus orbis partibus, afflante Spiritus Sancti gratia, oratione, verbo et opere multi conatus fiant accedendi ad illam plenitudinem unitatis, quam Iesus Christus vult, haec Sancta Synodus cunctos fideles catholicos hortatur ut, signa temporum agnoscentes, operi oecumenico sollerter participant.

Per « Motum oecumenicum » intelliguntur activitates et incepta, quae pro variis Ecclesiae necessitatibus et opportunitatibus temporum ad Christianorum unitatem fovendam suscitantur et ordinantur, ut sunt : primum, omnes conatus ad eliminanda verba, iudicia et opera, quae fratrum seiunctorum conditioni secundum aequitatem et veritatem non respondeant, ideoque mutuas cum ipsis rationes difficiliore reddant ; dein, in conventibus Christianorum ex diversis Ecclesiis vel Communitatibus in spiritu religioso ordinatis, « dialogus » inter peritos apte instructos initus, in quo unusquisque suae Communionis doctrinam profundius explicat eiusque characteres perspicue praesentat. Per hunc enim dialogum veriorum utriusque Communionis doctrinae vitaeque cognitionem et magis aequam aestimationem omnes acquirunt ; tum etiam illae Communiones eam consequuntur ampliore collaborationem in quibusvis officiis ad bonum commune ab omni conscientia christiana postulatis, et in oratione unanimi, sicubi licet, conveniunt. Denique omnes suam fidelitatem voluntati Christi circa Ecclesiam examinant atque, ut oportet, opus renovationis nec non reformationis strenue aggrediuntur.

Quae omnia, cum a fidelibus Ecclesiae catholicae sub pastorum vigilantia prudenter et patienter perficiuntur, ad bonum aequitatis et veritatis, concordiae et collaborationis, fraterni animi et unionis conferunt ; ut hac via paulatim, superatis obstaculis perfectam communionem ecclesiasticam impredientibus, omnes Christiani, in una Eucharistiae celebratione, in unius unicaeque Ecclesiae unitatem congregentur quam Christus ab initio Ecclesiae suae largitus est, quamque inamissibilem in Ecclesia catholica subsistere credimus et usque ad consummationem saeculi in dies crescere speramus.

Patet autem opus praeparationis ac reconciliationis eorum singulorum qui plenam communionem catholicam desiderant, ab oecumenico incepto natura sua distingui ; nulla tamen adest oppositio, cum utrumque ex Dei mirabili dispositione procedat.

Cependant nos frères séparés, soit en particulier, soit réunis dans leurs communautés ou leurs Eglises, ne jouissent pas de cette unité que Jésus-Christ a voulu dispenser à tous ceux qu'il a régénérés et vivifiés pour former un seul corps en vue d'une vie nouvelle, et qui est attestée par l'Ecriture sainte et la vénérable Tradition de l'Eglise.

C'est, en effet, par la seule Eglise catholique du Christ, laquelle est le « moyen général de salut », que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collège apostolique, dont Pierre est le chef, que furent confiées, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur la terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au peuple de Dieu. Durant son pèlerinage terrestre, ce peuple, bien qu'il demeure en ses membres exposé au péché, continue sa croissance dans le Christ, suavement guidé par Dieu selon ses mystérieux desseins, jusqu'à ce que, dans la Jérusalem céleste, il atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle.

[DE L'ŒCUMÉNISME]

4. Etant donné qu'aujourd'hui, en diverses parties du monde, sous le souffle de la grâce de l'Esprit Saint, beaucoup d'efforts s'accomplissent par la prière, la parole et l'action pour arriver à la perfection de l'unité voulue par Jésus-Christ, le Concile exhorte tous les fidèles catholiques à reconnaître les signes des temps, et à prendre une part active à l'effort œcuménique.

Par « mouvement œcuménique », on entend les entreprises et les initiatives provoquées et organisées en faveur de l'unité des chrétiens, selon les nécessités variées de l'Eglise et selon les circonstances. Ainsi, en premier lieu, tout effort accompli pour éliminer les paroles, les jugements et les faits qui ne correspondent ni en justice ni en vérité à la situation des frères séparés, et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite au cours de réunions de chrétiens de diverses Eglises ou communautés, organisées dans un esprit religieux, le « dialogue » mené par des experts bien informés, où chacun explique à fond la doctrine de sa communauté, et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus véritable, en même temps qu'une estime plus juste, de l'enseignement et de la vie de chaque communauté. De la même manière, ces communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, selon les exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, à l'occasion, se réunir pour une prière unanime. Enfin tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Eglise, et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme.

Tout cela, accompli avec prudence et patience par les fidèles de l'Eglise catholique sur lesquels veillent les pasteurs, contribue au progrès de la justice et de la vérité, de la concorde et de la collaboration, de l'amour fraternel et de l'union. Par cette voie, peu à peu, après avoir surmonté les obstacles qui empêchent la parfaite communion ecclésiale, se trouveront rassemblés par une célébration eucharistique unique, dans l'unité d'une seule et unique Eglise, tous les chrétiens. Cette unité, le Christ l'a accordée à son Eglise dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inamissible dans l'Eglise catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles.

Il est évident que l'œuvre de préparation et de réconciliation des personnes individuelles qui désirent la pleine communion avec l'Eglise catholique, se distingue, par sa nature, du dessein œcuménique ; mais il n'y a, entre elles, aucune opposition, puisque l'une et l'autre procèdent d'une disposition admirable de Dieu.

Fideles catholici in actione oecumenica sine dubio de fratribus seiunctis solliciti sint oportet, pro illis orando, de rebus Ecclesiae cum illis communicando, primos gressus ad illos movendo. In primis vero ipsimet sincero attentoque animo ea perpendere debent, quae in ipsa Familia catholica renovanda et efficienda sunt, ut eius vita fidelius et clarius testimonium reddat de doctrina institutisque a Christo per Apostolos traditis.

Quamvis enim Ecclesia catholica omni a Deo revelata veritate et omnibus mediis gratiae ditata sit, tamen membra eius non omni quo par est fervore inde vivunt, ita ut vultus Ecclesiae fratribus a nobis seiunctis et universo mundo minus affulgeat atque regni Dei incrementum retardetur. Quapropter Catholici omnes ad perfectionem christianam tendere debent²⁰ atque, pro sua quisque condicione, eniti ut Ecclesia, humilitatem et mortificationem Iesu in corpore suo portans²¹, de die in diem mundetur et renovetur, donec Christus eam sibi exhibeat gloriosam, non habentem maculam aut rugam²².

In necessariis unitatem custodientes, omnes in Ecclesia, secundum munus unicuique datum, cum in variis formis vitae spiritualis et disciplinae, tum in diversitate liturgicorum rituum, immo et in theologica veritatis revelatione, debitam libertatem servant; in omnibus vero caritatem colant. Hac enim agendi ratione ipsi veri nominis catholicitatem simul et apostolicitatem Ecclesiae in dies plenius manifestabunt.

Ex altera parte necessarium est Catholicos cum gaudio agnoscere et aestimare bona vere christiana, a communi patrimonio promanantia, quae apud fratres a nobis seiunctos inveniuntur. Divitias Christi et virtutum opera agnoscere in vita aliorum, qui pro Christo testimonium ferunt, quandoque usque ad sanguinis effusionem, aequum et salutare est: Deus enim semper mirabilis est et mirandus in operibus suis.

Neque est praetereundum, quaecumque Spiritus Sancti gratia in fratribus seiunctis efficiuntur, eadem ad nostram quoque aedificationem conferre posse. Quodcumque vere christianum est, numquam germanis fidei bonis adversatur, immo semper efficere potest ut perfectius ipsum mysterium Christi et Ecclesiae attingatur.

Attamen divisiones Christianorum impedimento Ecclesiae sunt quominus ipsa ad effectum deducat plenitudinem catholicitatis sibi propriam in iis filiis, qui sibi quidem baptismo appositum, sed a sua plena communione seiuncti sunt. Immo et pro ipsa Ecclesia difficilior fit plenitudinem catholicitatis sub omni respectu in ipsa vitae realitate exprimere.

Haec Sacra Synodus cum gaudio advertit participationem fidelium catholicorum in actione oecumenica in dies augeri, eamque episcopis ubique terrarum commendat, ut eadem promoveatur sollerter, et prudenter ab ipsis dirigatur.

20. Cfr *Iac* 1, 4; *Rom* 12, 1-2.

21. Cfr *2 Co* 4, 10; *Phil* 2, 5-8.

22. Cfr *Eph* 5, 27.

Dans l'action œcuménique, les fidèles de l'Eglise catholique, sans hésitation, se montreront pleins de sollicitude pour leurs frères séparés ; ils prieront pour eux, parleront avec eux des choses de l'Eglise, feront vers eux les premiers pas. Ils considéreront surtout avec loyauté et attention tout ce qui, dans la famille catholique elle-même, a besoin d'être rénové et d'être réalisé, de telle manière que sa vie rende un témoignage plus fidèle et plus manifeste de la doctrine et des institutions que le Christ a transmises par ses apôtres.

En effet, bien que l'Eglise catholique ait été enrichie de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâces, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. Il en résulte que le visage de l'Eglise resplendit moins aux yeux de nos frères séparés, ainsi que du monde entier, et la croissance du royaume de Dieu est entravée. C'est pourquoi tous les catholiques doivent tendre à la perfection chrétienne²⁰ ; ils doivent, chacun dans sa sphère, s'efforcer de faire en sorte que l'Eglise, portant dans son corps l'humilité et la mortification de Jésus²¹, se purifie et se renouvelle de jour en jour, jusqu'à ce que le Christ se la présente à lui-même, glorieuse, sans tache ni ride²².

Tout en conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, chacun, au sein de l'Eglise, selon la fonction qui lui est départie, doit conserver la liberté voulue, soit dans les formes diverses de la vie spirituelle et de la discipline, soit dans la variété des rites liturgiques, et même dans l'élaboration théologique de la vérité révélée. Il faut en tout cultiver la charité. De cette façon, tous authentiquement manifesteront de jour en jour la plénitude de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise.

D'un autre côté, il est nécessaire que les catholiques reconnaissent avec joie et apprécient les valeurs réellement chrétiennes qui ont leur source au commun patrimoine et qui se trouvent chez nos frères séparés. Il est juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang ; car, toujours admirable, Dieu doit être admiré dans ses œuvres.

Il ne faut pas non plus oublier que tout ce qui est accompli par la grâce de l'Esprit Saint dans nos frères séparés peut contribuer à notre édification. Rien de ce qui est réellement chrétien ne s'oppose jamais aux vraies valeurs de la foi, mais tout cela peut contribuer à faire pénétrer toujours plus parfaitement le mystère du Christ et de l'Eglise.

Pourtant les divisions entre chrétiens empêchent l'Eglise de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, même pour l'Eglise, il est plus difficile dans ces conditions d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de la vie.

Le Concile constate avec joie l'accroissement de la participation des fidèles catholiques à la tâche œcuménique. Il confie celle-ci aux évêques de toute la terre pour qu'ils veillent à la promouvoir et qu'ils l'orientent avec prudence.

Caput II

DE OECUMENISMI EXERCITIO

5. Ad totam Ecclesiam sollicitudo unionis instaurandae spectat, tam ad fideles quam ad pastores et unumquemque secundum propriam virtutem afficit, sive in vita christiana quotidiana sive in theologicis et historicis investigationibus. Haec cura fraternam coniunctionem inter omnes Christianos existentem iam quodammodo manifestat, atque ad plenam perfectamque unitatem secundum Dei benevolentiam conducit.

6. Cum omnis renovatio Ecclesiae²³ essentialiter in aucta fidelitate erga vocationem eius consistat, ea procul dubio ratio est cur motus versus unitatem contendat. Ecclesia in via peregrinans vocatur a Christo ad hanc perennem reformationem qua ipsa, qua humanum terrenumque institutum, perpetuo indiget; ita ut si quae, pro rerum temporumque adiunctis, sive in moribus, sive in ecclesiastica disciplina, sive etiam in doctrinae enuntiandae modo — qui ab ipso deposito fidei sedulo distingui debet — minus accurate servata fuerint, opportuno tempore recte debiteque instaurentur.

Haec igitur renovatio insigne obtinet momentum oecumenicum. Varii autem illi modi vitae Ecclesiae, per quos haec renovatio iam efficitur — ut sunt motus biblicus et liturgicus, praedicatio Verbi Dei atque catechesis, laicorum apostolatus, vitae religiosae novae formae, matrimonii spiritualitas, doctrina et activitas Ecclesiae in re sociali, — tamquam pignora et auspicia quaedam sunt habenda, quae futuros oecumenismi progressus fauste portendunt.

7. Oecumenismus veri hominis sine interiore conversione non datur. Etenim ex novitate mentis²⁴, ex sui ipsius abnegatione atque ex caritatis liberrima effusione proficiscuntur et maturescunt desideria unitatis. Ideo a Spiritu divino imploranda nobis est gratia sincere abnegationis, humilitatis et mansuetudinis in serviendo, atque fraternae in alios animi liberalitatis. « Obsecro itaque vos », ait Apostolus gentium, « ego vinctus in Domino, ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia supportantes invicem in caritate, solliciti servare unitatem Spiritus in vinculo pacis » (*Eph.* 4, 1-3). Exhortatio haec illos praesertim spectat, qui ad sacrum ordinem eo consilio evecti sunt, ut continuetur missio Christi, qui inter nos « non venit ministrari, sed ministrare » (*Matth.* 20, 28).

De culpis etiam adversus unitatem valet testimonium S. Ioannis: « Si dixerimus quoniam non peccavimus: mendacem facimus eum, et verbum eius non est in nobis » (*1 Io.* 1, 10). Humili igitur prece veniam petimus a Deo et a fratribus seiunctis, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

Meminerint omnes christifideles se Christianorum unionem eo melius promovere, immo exercere, quo puriorem secundum Evangelium vitam degere studeant. Quo enim arctiore communione cum Patre, Verbo et Spiritu unientur, eo intimius atque facilius mutuam fraternitatem augere valebunt.

23. Cfr Conc. Lateranense V, Sess. XII (1517), Constitutio *Constituti*: Mansi 32, 988 B-C.

24. Cfr *Eph* 4, 24.

Chapitre II

EXERCICE DE L'ŒCUMÉNISME

5. Le souci de parvenir à l'union concerne l'Eglise tout entière, fidèles autant que pasteurs, et touche chacun selon ses possibilités, aussi bien dans la vie quotidienne que dans les recherches théologiques et historiques. Un souci de cette sorte manifeste, d'une certaine façon, la liaison fraternelle qui existe déjà entre les chrétiens, et conduit à une unité pleine et parfaite, selon la bienveillance de Dieu.

6. [*Rénovation de l'Eglise.*] Attendu que toute rénovation de l'Eglise²² consiste essentiellement dans une fidélité grandissante à sa vocation, c'est là certainement la raison qui explique le mouvement vers l'unité. L'Eglise, au cours de son pèlerinage, est appelée par le Christ à cette réforme permanente dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre. S'il arrive donc, par suite des circonstances, que dans les mœurs, la discipline ecclésiastique, ou même dans la manière d'énoncer la doctrine (qu'il faut distinguer avec soin du dépôt de la foi) telles réformes n'aient pas été observées attentivement, il faut les remettre en vigueur en temps opportun avec la droiture qui convient.

Cette rénovation a donc une insigne valeur œcuménique. Les différentes formes de vie de l'Eglise selon lesquelles s'accomplit la rénovation en cause (mouvement biblique et liturgique, prédication de la Parole de Dieu, catéchèse, apostolat des laïcs, nouvelles formes de la vie religieuse, spiritualité du mariage, doctrine et activité de l'Eglise en matière sociale) sont à considérer comme autant de gages et de signes qui annoncent favorablement les futurs progrès de l'œcuménisme.

7. [*La conversion du cœur.*] Il n'y a pas de véritable œcuménisme sans conversion intérieure. En effet, c'est du renouveau de l'âme²³, du renoncement à soi-même et d'une libre effusion de charité que partent et mûrissent les désirs de l'unité. Il nous faut par conséquent demander à l'Esprit Saint la grâce d'une abnégation sincère, celle de l'humilité et de la douceur dans le service, d'une fraternelle générosité à l'égard des autres. « Je vous conjure, dit l'Apôtre des nations, moi qui suis enchaîné dans le Seigneur, de marcher de façon digne de la vocation qui vous a été départie, en toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres avec patience et charité, attentifs à conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Eph 4, 1-3). Cette exhortation s'adresse surtout à ceux qui ont été élevés à un ordre sacré dans le dessein de continuer la mission du Christ venu parmi nous « non pour être servi, mais pour servir » (Mt 20, 28).

Aux fautes contre l'unité peut aussi s'appliquer le témoignage de saint Jean : « Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous faisons de Dieu un menteur et sa parole n'est pas en nous » (1 Jn 1, 10). Par une humble prière, nous devons donc demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Evangile. Plus étroite, en effet, sera leur communion avec le Père, le Verbe et l'Esprit Saint, plus ils pourront rendre intime et facile la fraternité mutuelle.

8. Haec cordis conversio vitaeque sanctitas, una cum privatis et publicis supplicationibus pro Christianorum unitate, tamquam anima totius motus oecumenici existimandae sunt et merito oecumenismus spiritualis nuncupari possunt.

Sollemne enim est Catholicis frequenter ad illam orationem convenire pro Ecclesiae unitate, quam Salvator Ipse in pervigilio mortis a Patre flagranter precatus est : « Ut omnes unum sint » (*Io.* 17, 21).

In quibusdam peculiaribus rerum adiunctis, cuiusmodi sunt preces quae « pro unitate » indicuntur, atque in oecumenicis conventibus licitum est immo et optandum, ut Catholici cum fratribus seiunctis in oratione consocientur. Communes eiusmodi preces perefficax sane medium sunt gratiae unitatis impetrandae et genuina significatio vinculorum, quibus Catholici cum fratribus seiunctis adhuc coniunguntur : « Ubi enim sunt duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum » (*Matth.* 18, 20).

Attamen communicationem in sacris considerare non licet velut medium indiscretim adhibendum ad Christianorum unitatem restaurandam. Quae communicatio a duobus principiis praecipue pendet : ab unitate Ecclesiae significanda, et a participatione in mediis gratiae. Significatio unitatis plerumque vetat communicationem. Gratia procuranda quandoque illam commendat. De modo concreto agendi, attentis omnibus circumstantiis temporum, locorum et personarum, prudenter decernat auctoritas episcopalis localis, nisi aliud a conferentia episcopali, ad normam propriorum statutorum, vel a Sancta Sede statuatur.

9. Fratrum seiunctorum animum cognoscere oportet. Ad hoc necessario requiritur studium, quod secundum veritatem et animo benevolo peragendum est. Catholici debito modo praeparati acquirant necesse est meliorem cognitionem doctrinae et historiae, vitae spiritualis et culturalis, psychologiae religiosae et culturae, quae fratribus propria est. Ad id assequendum multum iuvant ex utraque parte conventus ad theologicas praesertim quaestiones tractandas, ubi unusquisque par cum pari agat, dummodo qui in illis partem habent sub praesulum vigilantia, vere periti sint. Ex tali dialogo etiam clarius innotescet, quae sit revera Ecclesiae catholicae condicio. Hac via et seiunctorum fratrum mens melius cognoscetur eisque fides nostra aptius exponetur.

10. Sacrae theologiae institutiones et aliae disciplinae praesertim historicae tradantur oportet etiam sub aspectu oecumenico, ut usque accuratius rerum veritati respondeant.

Multum enim interest futuros pastores et sacerdotes pollere theologia hoc modo adamussim elaborata, non polemice, in iis imprimis, quae fratrum seiunctorum erga Ecclesiam catholicam relationes spectant.

A sacerdotum enim formatione necessaria institutio ac formatio spiritualis fidelium et religiosorum quam maxime pendet.

Etiam Catholici in missionalia opera in iisdem terris ac alii Christiani incumbentes hodie praesertim cognoscant oportet quaestiones et fructus, quae ex oecumenismo in eorum apostolatu oriuntur.

11. Modus ac ratio fidem catholicam exprimendi nullatenus obstaculum fieri debet dialogo cum fratribus. Integra doctrina lucide exponatur omnino oportet. Nil ab oecumenismo tam alienum est quam ille falsus irenismus, quo puritas doctrinae catholicae detrimentum patitur et eius sensus genuinus et certus obscuratur.

8. [*La prière en commun.*] Cette conversion du cœur et cette sainteté de vie, unies aux prières publiques et privées pour l'unité des chrétiens, doivent être regardées comme l'âme de tout l'œcuménisme et être appelées à bon droit œcuménisme spirituel.

C'est un usage reçu chez les catholiques de se réunir souvent pour renouveler la prière demandant l'unité de l'Eglise, celle que le Sauveur lui-même, la veille de sa mort, a élevée de façon suppliante vers son Père : « Qu'ils soient tous un » (Jn 17, 21).

En certaines circonstances particulières, par exemple lors des prières prévues « pour l'unité », et dans les réunions œcuméniques, il est permis, bien plus, il est souhaitable, que les catholiques s'associent pour prier avec les frères séparés. De telles supplications communes sont assurément un moyen efficace de demander la grâce de l'unité, et elles constituent une expression authentique des liens par lesquels les catholiques sont encore unis avec les frères séparés : « Là, en effet, où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » (Mt 18, 20).

Cependant, il n'est pas permis de considérer la « *communicatio in sacris* » comme un moyen à employer sans réserve pour rétablir l'unité des chrétiens. Une telle « communion » dépend surtout de deux principes : unité de l'Eglise qu'elle doit exprimer, participation aux moyens de grâce. L'expression de l'unité empêche la plupart du temps cette « communion ». La grâce à procurer la recommande quelquefois. Sur la façon pratique d'agir, eu égard aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, c'est l'autorité épiscopale locale qui doit prudemment donner des instructions, à moins qu'il n'y ait eu d'autres dispositions de la Conférence épiscopale, selon ses propres statuts, ou du Saint-Siège.

9. [*Connaissance réciproque fraternelle.*] Il faut connaître l'état d'esprit des frères séparés. Pour cela, une étude est nécessaire, et il faut la mener avec loyauté et bienveillance. Des catholiques dûment préparés doivent acquérir une meilleure connaissance de la doctrine et de l'histoire, de la vie spirituelle et culturelle, de la psychologie religieuse et de la culture propre aux frères séparés. Pour obtenir ce résultat, un moyen fécond est de se réunir pour traiter surtout de questions théologiques, où tous se comportent d'égal à égal entre eux, pourvu que ceux qui y prennent part, sous la vigilance des évêques, soient vraiment compétents. De ce genre de dialogue apparaît plus clairement aussi la vraie situation de l'Eglise catholique. De cette manière, on connaîtra mieux la pensée des frères séparés, et notre foi leur sera présentée de façon plus convenable.

10. [*Formation œcuménique.*] La théologie et les autres disciplines, surtout l'histoire, doivent être enseignées aussi dans un sens œcuménique, pour mieux répondre à la vraie réalité.

Il est, en effet, très important que les futurs pasteurs et les prêtres possèdent la théologie ainsi exactement exposée, et non pas en termes de polémique, surtout pour les questions concernant les relations des frères séparés avec l'Eglise catholique.

Car c'est de la formation des prêtres que dépendent surtout la nécessaire éducation et la formation spirituelle des fidèles et des religieux.

De même les catholiques missionnaires travaillant dans les mêmes pays que d'autres chrétiens doivent connaître, surtout aujourd'hui, les questions que pose l'œcuménisme à leur apostolat, et les résultats qu'il obtient.

11. [*La manière d'exprimer et d'exposer la doctrine de la foi.*] La méthode et la manière d'exprimer la foi catholique ne doivent nullement faire obstacle au dialogue avec les frères. Il faut absolument exposer clairement la doctrine intégrale. Rien n'est plus étranger à l'œcuménisme que ce faux irénisme, qui cause du dommage à la pureté de la doctrine catholique et obscurcit son sens authentique et incontestable.

Simul fides catholica et profundius et rectius explicanda est, modo et sermone qui etiam a fratribus seiunctis possit vere comprehendi.

Insuper in dialogo oecumenico theologi catholici, doctrinae Ecclesiae inhaerentes, una cum fratribus seiunctis investigationem peragentes de divinis mysteriis, cum veritatis amore, caritate et humilitate progredi debent. In comparandis doctrinis meminerint existere ordinem seu «hierarchiam» veritatum doctrinae catholicae, cum diversus sit earum nexus cum fundamento fidei christianae. Sic via sternetur qua per fraternam hanc aemulationem omnes incitentur ad profundiorum cognitionem et clariorem manifestationem investigabilium divitiarum Christi²⁵.

12. Coram omnibus gentibus Christiani universi fidem in Deum unum et trinum, in Filium Dei incarnatum, Redemptorem et Dominum nostrum profiteantur et communi conatu in mutua aestimatione testimonium reddant spei nostrae, quae non confundit. Cum hodiernis temporibus in re sociali cooperatio latissime instauretur, omnes prorsus homines ad communem operam vocantur, potiore vero ratione ii, qui in Deum credunt, maxime autem omnes Christiani utpote Christi nomine insigniti. Omnium Christianorum cooperatio coniunctionem illam qua iam inter se uniuntur vivo modo exprimit atque Christi Servi vultum in pleniorum lucem ponit. Cooperatio haec, in non paucis nationibus iam instaurata, magis magisque perficiatur oportet, in regionibus praesertim, ubi evolutio socialis vel technica peragitur, sive in dignitate personae humanae recte aestimanda, sive in bono pacis promovendo, sive in sociali Evangelii applicatione proseguenda, sive in scientiis et artibus spiritu christiano provehendis, sive etiam in cuiusvis generis remediis adhibendis contra nostrae aetatis aerumnas, cuiusmodi sunt fames et calamitates, analfabetismus et inopia, penuria habitationum et non aequa bonorum distributio. Hac cooperatione, omnes qui in Christum credunt facile addiscere possunt, quomodo alii alios melius cognoscere et pluris aestimare queant atque ad unitatem Christianorum via sternatur.

Caput III

DE ECCLESIIS ET DE COMMUNITATIBUS ECCLESIALIBUS A SEDE APOSTOLICA ROMANA SEIUNCTIS

13. Ad duas praecipuas scissionum categorias inconsutilem tunicam Christi afficientium oculos convertimus.

Primae earum in Oriente evenerunt, sive contestatione dogmaticarum formularum Conciliorum Ephesini et Chalcedonensis, sive, posteriore tempore, per solutionem ecclesiasticae communionis inter Patriarchatus orientales et Sedem Romanam.

Aliae dein, post amplius quattuor saecula, in Occidente ortae sunt ex eventibus qui sub nomine Reformationis communiter veniunt. Exinde a Sede Romana plures Communiones sive nationales sive confessionales seiunctae sunt. Inter eas, in quibus traditiones et structurae catholicae ex parte subsistere pergunt, locum specialem tenet Communio anglicana.

25. Cfr *Eph* 3, 8.

En même temps, il faut expliquer la foi catholique de façon plus profonde et plus droite, utilisant une manière de parler et un langage qui soient facilement accessibles même aux frères séparés.

En outre, dans le dialogue œcuménique, les théologiens catholiques, fidèles à la doctrine de l'Eglise, doivent procéder, en conduisant leurs recherches sur les divins mystères, en union avec les frères séparés, dans l'amour de la vérité, la charité et l'humilité. En exposant la doctrine, ils se rappelleront qu'il y a un ordre ou une « hiérarchie » des vérités de la doctrine catholique, en raison de leur rapport différent avec les fondements de la foi chrétienne. Ainsi sera tracée la voie qui les conduira tous, par cette émulation fraternelle, à une connaissance plus profonde et une manifestation plus évidente des insondables richesses du Christ²⁵.

12. [*Collaboration avec les frères séparés.*] Que tous les chrétiens, face à l'ensemble des nations, confessent leur foi en Dieu un et trine, en le Fils de Dieu incarné, notre Rédempteur et Seigneur, et par un commun effort, dans une estime mutuelle, qu'ils rendent témoignage à notre espérance, qui ne sera pas confondue. Etant donné qu'aujourd'hui la collaboration est tout à fait en cours dans le domaine social, tous les hommes sans exception sont appelés à cette œuvre commune, mais surtout ceux qui croient en Dieu, et, en tout premier lieu, tous les chrétiens, à cause même du nom du Christ dont ils sont ornés. La collaboration de tous les chrétiens exprime vivement l'union déjà existante entre eux, et elle met en plus lumineuse évidence le visage du Christ serviteur. Cette collaboration, déjà établie en beaucoup de pays, doit être sans cesse accentuée, là surtout où l'évolution sociale ou technique est en cours, soit en faisant estimer à sa valeur la personne humaine, soit en travaillant à promouvoir la paix, soit en poursuivant l'application sociale de l'Evangile, ou par le développement des sciences et des arts dans une atmosphère chrétienne, ou encore par l'apport de remèdes de toutes sortes contre les misères de notre temps, par exemple la faim et les calamités, l'ignorance et la pauvreté, la crise du logement et l'inégale distribution des richesses. Par cette collaboration, tous ceux qui croient au Christ peuvent facilement apprendre comment on peut mieux se connaître les uns les autres, s'estimer davantage et préparer la voie à l'unité des chrétiens.

Chapitre III

EGLISES ET COMMUNAUTES ECCLESIALES SEPARÉES DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE ROMAIN

13. Nous examinons maintenant deux sortes de scissions principales, qui ont porté atteinte à la tunique sans couture du Christ.

Les premières eurent lieu en Orient, soit par la contestation des formules dogmatiques des Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, soit, plus tard, par la rupture de la communion ecclésiastique entre les patriarches orientaux et le Siège romain.

D'autres ensuite, après plus de quatre siècles, se produisirent en Occident, en conséquence d'événements que l'on a coutume d'appeler la Réforme. Il en résulta que plusieurs Communions, soit nationales, soit confessionnelles, furent séparées du Siège romain. Parmi celles qui gardent en partie les traditions et les structures catholiques se distingue la Communion anglicane.

Haec tamen diversae divisiones inter se valde differunt non solum ratione originis, loci et temporis, sed praesertim natura et gravitate quaestionum ad fidem et structuram ecclesiasticam pertinentium.

Quam ob rem, haec Sancta Synodus, nec condiciones diversas diversorum coetuum christianorum parvipendens, neque superstites, non obstante divisione, nexus inter eos praeteriens, ad prudentem actionem oecumenicam exercendam sequentes considerationes proponere decernit.

I. — De Ecclesiarum Orientalium peculiari consideratione

14. Ecclesiae Orientis et Occidentis per non pauca saecula suam propriam viam, fraterna tamen communione fidei et vitae sacramentalis coniunctae, secutae sunt, Sede Romana moderante communi consensu, si dissensiones circa fidem vel disciplinam inter eas orirentur. Sacrosanctae Synodo gratum est, inter cetera gravis momenti, omnibus in mentem revocare plures in Oriente florere particulares seu locales Ecclesias, inter quas primum locum tenent Ecclesiae Patriarchales, et ex quibus non paucae ab ipsis Apostolis ortum habere gloriantur. Proinde apud Orientales praevaluit atque praevalet sollicitudo et cura servandi fraternas illas in fidei caritatisque communione necessitudines, quae inter Ecclesias locales, ut inter sorores, vigere debent.

Praetermittendum pariter non est Ecclesias Orientis ab origine habere thesaurum, ex quo plura in rebus liturgicis, in traditione spirituali et in ordine iuridico Ecclesia Occidentis deprompsit. Neque illud parvi faciendum est fundamentalia dogmata christianae fidei de Trinitate et de Verbo Dei, ex Virgine Maria incarnato, in Conciliis oecumenicis in Oriente celebratis definita esse. Ad hanc fidem servandam illae Ecclesiae multa et passae sunt et patiuntur.

Tradita autem ab Apostolis haereditas diversis formis et modis acceptata est et inde ab ipsis Ecclesiae primordiis hic et illic varie explicata ob diversitatem quoque ingenii et vitae condicionum. Quae omnia, praeter causas externas, propter defectum etiam mutuae comprehensionis et caritatis separationibus ansam prae-buerunt.

Quamobrem Sacrosancta Synodus omnes quidem, sed praesertim eos exhortatur qui in instaurationem plenae communionis optatae inter Ecclesias orientales et Ecclesiam catholicam incumbere intendunt, ut debitam considerationem habeant de hac peculiari condicione nascentium crescentiumque Ecclesiarum Orientis et de indole relationum, quae inter eas et Sedem Romanam ante separationem vigeant atque rectam de his omnibus existimationem sibi efforment. Haec accurate servata ad dialogum intentum summopere conferent.

15. Omnibus quoque notum est quanto cum amore Christiani orientales liturgica Sacra peragant, praesertim celebrationem eucharisticam, fontem vitae Ecclesiae et pignus futurae gloriae, qua fideles cum episcopo uniti accessum ad Deum Patrem habentes per Filium Verbum incarnatum, passum et glorificatum, in effusione Sancti Spiritus, communionem cum Sanctissima Trinitate consequuntur, « divinae consortes naturae » (2 Petr. 1, 4) effecti. Proinde per celebrationem Eucharistiae Domini in his singulis Ecclesiis, Ecclesia Dei aedificatur et crescit²⁶, et per concelebrationem communio earum manifestatur.

²⁶ Cfr S. Ioannes Chrysostomus, *In Ioannem Homelia XLVI*; PG 59, 260-262.

Mais ces diverses séparations diffèrent beaucoup entre elles, non seulement pour des raisons d'origine, de lieu et de temps, mais surtout par la nature et la gravité des questions concernant la foi et la structure ecclésiale.

C'est pourquoi le Concile, désireux de ne pas sous-estimer les conditions diverses des différentes sociétés chrétiennes, et de ne pas passer sous silence les liens qui subsistent entre elles malgré la division, juge opportun de présenter les considérations suivantes, afin de procéder à une action œcuménique basée sur la prudence.

I. — Considérations particulières relatives aux Eglises orientales

14. [*Esprit et histoire propre des Orientaux.*] Pendant plusieurs siècles, les Eglises d'Orient et d'Occident suivirent chacune leur propre voie, unies cependant par la communion fraternelle dans la foi et la vie sacramentelle. Si des dissentiments s'élevaient entre elles au sujet du dogme ou de la discipline, le Siège romain usait de son autorité d'un commun accord. Le Concile se plaît à rappeler à tous, entre autres événements d'importance, qu'il y a en Orient plusieurs Eglises particulières ou locales, au premier rang desquelles sont les Eglises patriarcales dont plusieurs se glorifient d'avoir été fondées par les apôtres eux-mêmes. C'est pourquoi prévalut et prévaut encore, parmi les Orientaux, le soin particulier de conserver dans une communion de foi et de charité les relations fraternelles qui doivent exister entre les Eglises locales, comme entre des sœurs.

Il ne faut pas non plus oublier que les Eglises d'Orient possèdent depuis leur origine un trésor auquel l'Eglise d'Occident a puisé beaucoup d'éléments de la liturgie, de la tradition spirituelle et du droit. On doit aussi estimer à sa juste valeur le fait que des dogmes fondamentaux de la foi chrétienne sur la Trinité, le Verbe de Dieu, qui a pris chair de la Vierge Marie, ont été définis dans des Conciles œcuméniques tenus en Orient. Pour conserver leur foi, ces Eglises ont beaucoup souffert et souffrent encore.

L'héritage transmis par les Apôtres a été reçu de manières diverses et, depuis les origines mêmes de l'Eglise, il a été expliqué de façon différente selon la diversité du génie et les conditions d'existence. Ce sont toutes ces raisons, sans parler des motifs d'ordre extérieur, par suite encore du manque de compréhension mutuelle et de charité, qui donnèrent prise aux séparations.

C'est pourquoi le Concile exhorte tout le monde, surtout ceux qui se proposent de travailler à l'établissement de la pleine communion souhaitée entre les Eglises orientales et l'Eglise catholique, à bien considérer cette condition particulière des Eglises d'Orient, à l'époque de leur naissance et de leur croissance, et la nature des relations qui étaient en vigueur entre elles et le Siège romain avant la scission, et à se former sur tous ces points un jugement équitable. Cette règle, bien observée, sera extrêmement profitable pour le dialogue que l'on recherche.

15. [*Tradition liturgique et spirituelle des Orientaux.*] Chacun sait avec quel amour les chrétiens orientaux célèbrent la sainte liturgie, surtout l'Eucharistie, source de vie pour l'Eglise et gage de la gloire céleste. Par là, les fidèles, unis à l'évêque, trouvent accès auprès de Dieu le Père par son Fils, Verbe incarné, mort et glorifié, dans l'effusion de l'Esprit Saint. Ils entrent de la sorte en communion avec la Très Sainte Trinité et deviennent « participants de la nature divine » (2 Pi 1, 4). Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque Eglise particulière, l'Eglise de Dieu s'édifie et grandit²⁹, et la communion entre elles se manifeste par la concélébration.

In cultu hoc liturgico Mariam semper Virginem, quam Oecumenica Synodus Ephesina sollemniter Deiparam Sanctissimam proclamavit ut vere et proprie Christus Filius Dei et Filius Hominis secundum Scripturas agnosceretur, Orientales pulcherrimis hymnis magnificant et multos quoque Sanctos, inter quos Patres universalis Ecclesiae, collaudant.

Cum autem illae Ecclesiae, quamvis seiunctae, vera sacramenta habeant, praecipue vero, vi successionis apostolicae, Sacerdotium et Eucharistiam, quibus arctissima necessitudine adhuc nobiscum coniunguntur, quaedam communicatio in sacris, datis opportunis circumstantiis et approbante auctoritate ecclesiastica, non solum possibilis est sed etiam suadetur.

In Oriente quoque inveniuntur divitiae illarum traditionum spiritualium, quas praesertim monachismus expressit. Ibi enim inde a gloriosis Sanctorum Patrum temporibus floruit spiritualitas illa monastica, quae dein ad occidentales partes manavit et ex qua religiosum latinorum institutum tamquam e suo fonte originem duxit ac deinceps novum vigorem identidem accepit. Quapropter enixe commendatur ut Catholici frequentius accedant ad has spirituales Patrum Orientalium divitias quae hominem totum ad divina contemplanda evehant.

Ditissimum Orientalium patrimonium liturgicum et spirituale cognoscere, venerari, conservare et fovere omnes sciant maximi esse momenti ad plenitudinem traditionis christianae fideliter custodiendam et ad reconciliationem orientalium et occidentalium Christianorum perficiendam.

16. Praeterea a primis iam temporibus Ecclesiae Orientis disciplinas proprias a Sanctis Patribus atque Synodis, etiam Oecumenicis, sancitas sequebantur. Cum autem unitati Ecclesiae minime obstet, immo decorem eius augeat et ad missionem eius implendam non parum conferat quaedam morum consuetudinumque diversitas, uti supra memoratur, Sacra Synodus, ad omne dubium tollendum, declarat Ecclesias Orientis, memores necessariae unitatis totius Ecclesiae, facultatem habere se secundum proprias disciplinas regendi, utpote indoli suorum fidelium magis congruas atque bono animorum consulendo aptiores. Perfecta huius traditionalis principii observantia, non semper quidem servata, ad ea pertinet quae ad unionem restaurandam tamquam praevia condicio omnino requiruntur.

17. Quae supra de legitima diversitate dicta sunt, eadem placet etiam de diversa theologica doctrinarum enuntiatione declarare. Etenim in veritatis revelatae exploratione methodi gressusque diversi ad divina cognoscenda et confitenda in Oriente et in Occidente adhibiti sunt. Unde mirum non est quosdam aspectus mysterii revelati quandoque magis congrue percipi et in meliorem lucem poni ab uno quam ab altero, ita ut tunc variae illae theologicae formulae non raro potius inter se compleri dicendae sint quam opponi. Ad traditiones theologicas authenticas Orientalium quod attinet, agnoscendum est eas eximio quidem modo in Sacris Scripturis radicas esse, vita liturgica foveri et exprimi, viva apostolica traditione scriptisque Orientalium Patrum ac spiritualium auctorum nutriri, ad rectam vitae institutionem, immo ad christianam veritatem plene contemplandam tendere.

Dans ce culte liturgique, Marie toujours Vierge, que le Concile œcuménique d'Ephèse proclama solennellement Très Sainte Mère de Dieu, pour que le Christ fût reconnu vraiment et proprement Fils de Dieu et Fils de l'homme, selon les Ecritures, est célébrée par les Orientaux en des hymnes magnifiques ; pareillement beaucoup de saints, au nombre desquels des Pères de l'Eglise universelle, reçoivent de grands hommages.

Puisque ces Eglises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, surtout en vertu de la succession apostolique : le sacerdoce et l'eucharistie, qui les unissent intimement à nous, une certaine « *communicatio in sacris* », dans des circonstances favorables et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, est non seulement possible, mais même recommandable.

En Orient, aussi, on trouve les richesses de ces traditions spirituelles, qui s'expriment surtout par le monachisme. Là, depuis le temps glorieux des saints Pères, en effet, a fleuri la spiritualité monastique, qui s'est répandue ensuite en Occident, devenant pour ainsi dire la source de l'organisation religieuse latine et lui conférant par la suite une nouvelle vigueur. Par conséquent, on recommande instamment aux catholiques d'accéder plus fréquemment à ces richesses spirituelles des Pères orientaux, qui élèvent l'homme tout entier à la contemplation des mystères divins.

Tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer le si riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne, et pour réaliser la réconciliation des chrétiens orientaux et occidentaux.

16. [*Discipline particulière des Orientaux.*] Depuis les origines, les Eglises d'Orient suivaient des règles particulières sanctionnées par les saints Pères et les Conciles même œcuméniques. Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Eglise qu'il y ait diversité de mœurs et de coutumes, ainsi qu'il vient d'être mentionné, et même une telle diversité est un élément qui accroît sa beauté, ainsi qu'une aide précieuse pour l'accomplissement de sa mission. Aussi le Concile déclare solennellement, pour enlever tous les doutes possibles, que les Eglises d'Orient, conscientes de la nécessaire unité de toute l'Eglise, ont le pouvoir de se régir selon leurs propres lois, plus conformes au caractère de leurs fidèles et plus aptes à promouvoir le bien des âmes. L'observance parfaite de ce principe traditionnel (à vrai dire elle ne fut pas toujours respectée) est l'une des conditions préalables absolument nécessaires pour rétablir l'union.

17. [*Caractère particulier des Orientaux au regard des questions doctrinales.*] Ce qui a été dit plus haut de la légitime diversité en matière de culte et de discipline doit s'appliquer aussi à la formulation théologique de la doctrine. Effectivement, quand il s'agit d'approfondir la vérité révélée, les méthodes et les moyens de connaître et d'exprimer les choses divines ne sont pas les mêmes en Orient et en Occident. Il n'est donc pas étonnant que certains aspects du mystère révélé aient été parfois mieux saisis et mieux exposés par l'un que par l'autre, si bien que l'on doit considérer ces diverses formules théologiques souvent plus complémentaires qu'opposées. Quant aux traditions authentiques des Orientaux, on doit le reconnaître, elles sont enracinées de façon excellente dans la Sainte Ecriture ; elles sont développées et exprimées dans la vie liturgique ; elles se nourrissent de la tradition vivante des Apôtres, des écrits des Pères Orientaux et des auteurs spirituels ; elles tendent à devenir une véritable règle de vie, et même de pleine contemplation de la vérité chrétienne.

Haec Sancta Synodus, gratias agens Deo quod multi orientales Ecclesiae catholicae filii, qui hoc patrimonium custodiunt et illud purius pleniusque vivere cupiunt, iam cum fratribus traditionem occidentalem colentibus in plena communione vivunt, declarat, totum hoc patrimonium spirituale ac liturgicum, disciplinare ac theologicum in diversis suis traditionibus ad plenam catholicitatem et apostolicitatem Ecclesiae pertinere.

18. His omnibus bene perspectis, haec Sacrosancta Synodus renovat id quod a Sacris praeteritis Conciliis nec non a Romanis Pontificibus declaratum est, nempe ad communionem et unitatem restaurandam vel servandam opus esse « nihil ultra imponere oneris quam necessaria » (*Act. 15, 28*). Vehementer etiam exoptat ut ad eam paulatim consequendam omnes conatus exinde intendant in variis institutis et formis vitae Ecclesiae, praesertim oratione et fraterno dialogo circa doctrinam et muneris pastoralis urgentiores aetatis nostrae necessitates. Eodem modo Pastoribus et fidelibus Ecclesiae catholicae commendat necessitudines cum eis qui non iam in Oriente, sed procul a patria vitam degunt, ut fraterna collaboratio cum eis in spiritu caritatis et secluso omni spiritu contentiosae aemulationis crescat. Quod si hoc opus toto animo promoveatur, Sacrosancta Synodus sperat fore, ut sublato pariete occidentalem orientalemque Ecclesiam dividente, unica tandem fiat mansio angulari firmata lapide, Christo Iesu, qui faciet utraque unum²⁷.

II. — De Ecclesiis et Communitatibus ecclesialibus in Occidente seiunctis

19. Ecclesiae et Communitates ecclesiales, quae vel in gravissimo illo rerum discrimine, quod in Occidente iam ab exeunte medio aevo initium sumpsit, vel posterioribus temporibus ab Apostolica Sede Romana separatae sunt, cum Ecclesia catholica peculiari affinitate ac necessitudine iunguntur ob diuturnam populi christiani vitam praeteritis saeculis in ecclesiastica communione peractam.

Cum hae vero Ecclesiae et Communitates ecclesiales propter diversitatem originis, doctrinae et vitae spiritualis non tantum a nobis, sed etiam inter se non parum differant, eas aequè describere opus perdifficile est, quod hic aggredi non intendimus.

Quamvis motus oecumenicus et desiderium pacis cum Ecclesia catholica nondum ubique invaluerint, spes nobis est fore ut in omnibus sensus oecumenicus et mutua aestimatio paulatim crescant.

Attamen agnoscendum est inter has Ecclesias et Communitates atque Ecclesiam catholicam magni ponderis discrepantias adesse, non tantum indolis historicae, sociologicae, psychologicae, culturalis, sed imprimis interpretationis revelatae veritatis. Quo autem facilius, non obstantibus illis differentiis, dialogus oecumenicus instaurari possit, in sequentibus quaedam efferre volumus quae fundamentum huius dialogi atque incitamentum esse possunt ac debent.

20. Mens nostra eos imprimis Christianos respicit, qui Iesum Christum ut Deum ac Dominum et unicum mediatorem inter Deum et homines palam confitentur ad unius gloriam Dei, Patris et Filii et Spiritus Sancti. Non leves scimus quidem existere discrepantias a doctrina catholicae Ecclesiae etiam de Christo Verbo Dei incarnato et de opere redemptionis, proinde de mysterio ministerioque Ecclesiae et munere Mariae in opere salutis. Laetamur tamen videntes fratres seiunctos in Christum tamquam fontem et centrum communionis

²⁷. Cfr. Conc. Florentinum, Sess. VI (1439), *Definitio Laetentur caeli*: Mansi 31, 1026 E.

Rendant grâce à Dieu de ce que beaucoup d'Orientaux, fils de l'Eglise catholique, qui gardent ce patrimoine et désirent en vivre plus purement et pleinement, vivent déjà en pleine communion avec leurs frères qui gardent la tradition occidentale, le Concile déclare que tout ce patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait partie pleinement de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise.

18. [*Conclusion.*] Tout cela bien examiné, le Concile renouvelle ce qui fut déclaré par les Conciles antérieurs, ainsi que par les Pontifes romains : pour rétablir ou garder la communion et l'unité, il ne faut « rien imposer qui ne soit nécessaire » (Act., 15, 28). Il souhaite vivement que tous les efforts dorénavant tendent à réaliser peu à peu cette unité aux divers niveaux et dans les différentes formes de la vie de l'Eglise, surtout par la prière et le dialogue fraternel concernant la doctrine et les nécessités les plus urgentes du ministère pastoral de notre temps. Pareillement, le Concile recommande aux pasteurs et aux fidèles de l'Eglise catholique d'établir des relations avec ceux qui ne sont plus en Orient, mais vivent loin de leur patrie. De cette façon, grandira entre eux une fraternelle collaboration : l'esprit de charité exclura toute forme de rivalité. Si tout cela se fait généreusement, le Concile en a l'espoir, le mur qui sépare l'Eglise d'Orient de celle d'Occident, tombera. Ainsi n'y aura-t-il plus qu'une seule demeure. Le Christ Jésus en sera la pierre angulaire, assurant de l'une à l'autre l'unité²⁰.

II. — Les Eglises et communautés ecclésiales séparées en Occident

19. [*Condition spéciale de ces communautés.*] Les Eglises et Communautés ecclésiales qui, à l'époque de la grande crise commencée en Occident, à la fin du Moyen Age ou dans la suite, furent séparées du Siège apostolique romain, demeurent unies à l'Eglise catholique par une affinité particulière et par des relations dues à la longue durée de vie du peuple chrétien dans la communion ecclésiastique au cours des siècles passés.

Etant donné que ces Eglises et Communautés ecclésiales, à cause de leur diversité d'origine, de doctrine et de vie spirituelle, se distinguent notablement, non seulement de nous-mêmes, mais aussi entre elles, il est très difficile de bien les définir, et nous n'en avons pas ici l'intention.

Bien que le mouvement œcuménique et le désir de paix avec l'Eglise catholique n'aient pas prévalu partout, nous avons l'espoir néanmoins que tous finiront par avoir ce sens de l'œcuménisme et que l'estime mutuelle ne fera que grandir.

Cependant, il faut reconnaître qu'entre ces Eglises et Communautés et l'Eglise catholique il y a des différences considérables, non seulement de caractère historique, sociologique, psychologique et culturel, mais surtout dans l'interprétation de la vérité révélée. Pour rendre plus facile, malgré ces différences, l'instauration du dialogue œcuménique, nous voulons souligner certains points qui peuvent et doivent servir de base et de point de départ à ce dialogue.

20. [*La foi au Christ.*] Nous avons en vue surtout ces chrétiens qui reconnaissent ouvertement Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur, unique Médiateur entre Dieu et les hommes, pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Certes, nous savons qu'elles ne sont pas légères les différences qui existent par rapport à la doctrine de l'Eglise catholique, même au sujet du Christ, Verbe incarné, et de l'œuvre-rédemptrice, et par suite au sujet du mystère et du ministère de l'Eglise, ainsi que du rôle de Marie dans l'œuvre du salut. Ce nous est une joie cependant de voir nos frères séparés considérer le Christ comme

ecclesiasticae intendere. Desiderio tacti unionis cum Christo compelluntur ad unitatem magis magisque quaerendam atque etiam ad testimonium fidei suae ubique apud gentes reddendum.

21. Sacrarum Scripturarum amor et veneratio ac prope cultus fratres nostros ad constans et sollers Sacrae Paginae studium adducunt: Evangelium «virtus enim Dei est in salutem omni credenti, Iudaeo primum, et Graeco» (*Rom. 1, 16*).

Spiritum Sanctum invocantes, in ipsis Sacris Scripturis Deum inquirunt quasi sibi loquentem in Christo, a prophetis praenuntiato, Verbo Dei pro nobis incarnato. In iis vitam Christi contemplantur et ea quae Divinus Magister ad salutem hominum docuit et peregit, mysteria praesertim mortis eius et resurrectionis.

At cum Christiani a nobis seiuncti auctoritatem divinam Sacrorum Librorum affirmant, aliter ac nos — diversi quidem diverse — sentiunt de habitudine Scripturas inter et Ecclesiam, in qua secundum fidem catholicam magisterium authenticum peculiarem obtinet locum in Verbo Dei scripto exponendo et praedicando.

Nihilominus Sacra Eloquia in ipso dialogo eximia sunt instrumenta in potenti manu Dei ad illam unitatem adipiscendam, quam Salvator omnibus hominibus exhibet.

22. Baptismi Sacramento, quodcumque iuxta Domini institutionem rite confertur ac debita animi dispositione accipitur, homo vere Christo crucifixo et glorificato incorporatur atque ad vitae divinae consortium regeneratur iuxta illud Apostoli: «consepulti ei in baptismo, in quo et resurrexistis per fidem operationis Dei, qui suscitavit illum a mortuis» (*Col. 2, 12*)²⁸.

Baptismus igitur vinculum unitatis sacramentale constituit vicens inter omnes qui per illud regenerati sunt. Attamen baptismus per se dumtaxat initium et exordium est, quippe qui totus in acquirendam tendit plenitudinem vitae in Christo. Itaque baptismus ordinatur ad integram fidei professionem, ad integram incorporationem in salutis institutum, prout ipse Christus illud voluit, ad integram denique in communionem eucharisticam insertionem.

Communitates ecclesiales a nobis seiunctae, quamvis deficiat earum plena nobiscum unitas ex baptismo profluens, et quamvis credamus illas, praesertim propter Sacramenti Ordinis defectum, genuinam atque integram substantiam Mysteriorum eucharistici non servasse, tamen, dum in Sancta Coena mortis et resurrectionis Domini memoriam faciunt, vitam in Christi communione significari profitentur atque gloriosum Eius adventum exspectant. Quapropter doctrina circa Coenam Domini, cetera sacramenta et cultum ac Ecclesiae ministeria obiectum dialogi constituat oportet.

23. Christiana horum fratrum conversatio fide in Christum alitur, baptismatis gratia et Verbo Dei audito fovetur. Manifestatur quidem in oratione privata, in meditatione biblica, in familiae christianae vita, in cultu communitatis ad laudem Dei congregatae. Ceteroquin cultus eorum nonnumquam elementa conspiciua communis antiquae liturgiae prae se fert.

Fides qua Christo creditur fructus edit in laude et gratiarum actione pro beneficiis divinitus acceptis; accedit vivus iustitiae sensus et sincera caritas in proximum. Haec autem operosa fides haud pauca etiam instituta ad miseriam spiritualem et corporalem sublevandam, ad iuventutis educationem excolendam, ad sociales vitae condiciones humaniores reddendas, ad pacem universim constabiliendam protulit.

28. Cfr *Rom 6, 4*.

source et centre de la communion ecclésiale. Touchés du désir d'union avec le Christ, ils sont poussés de plus en plus à chercher l'unité, et à rendre partout témoignage de leur foi parmi les nations.

21. [*Etude de l'Ecriture.*] L'amour et la vénération — presque le culte — de nos frères pour l'Ecriture sainte, les portent à l'étude constante et diligente du texte sacré : l'Evangile « est en effet la force de Dieu opérant le salut pour tout croyant, pour le Juif d'abord et puis pour le Grec » (Rom 1, 16).

Invoquant l'Esprit Saint, c'est dans les Ecritures mêmes qu'ils cherchent Dieu comme celui qui leur parle par le Christ qu'avaient annoncé les prophètes et qui est le Verbe de Dieu incarné pour nous. Ils y contemplent la vie du Christ, ainsi que les enseignements et les faits accomplis par le divin Maître pour le salut des hommes, surtout les mystères de sa mort et de sa résurrection.

Mais, si les chrétiens séparés de nous affirment l'autorité divine des Saints Livres, ils ont une opinion différente de la nôtre (et différente aussi entre eux), au sujet de la relation entre Ecritures et Eglise. Dans celle-ci, selon la foi catholique, le magistère authentique occupe une place particulière pour l'explication et la prédication de la parole de Dieu écrite.

Cependant, les paroles divines sont, dans le dialogue lui-même, des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu pour obtenir cette unité que le Sauveur offre à tous les hommes.

22. [*La vie sacramentelle.*] Par le sacrement de baptême, conféré valablement et reçu avec les dispositions intérieures requises, l'homme est incorporé vraiment au Christ crucifié et glorifié, il est régénéré pour participer à la vie divine, selon le mot de l'Apôtre : « Vous êtes ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes ressuscités avec lui parce que vous avez cru en la force de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Col 2, 12)²⁸.

Le baptême est donc le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui. Cependant, le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ. Il est donc destiné à la parfaite profession de foi, à la parfaite intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue, et enfin à la parfaite insertion dans la communion eucharistique.

Certes, les Communautés ecclésiales séparées de nous n'ont pas avec nous la pleine unité dérivant du baptême, et nous croyons, surtout par suite de l'absence du sacrement de l'ordre, qu'elles n'ont pas conservé toute la réalité propre du mystère eucharistique. Néanmoins, en célébrant à la sainte Cène le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur, elles professent que la vie consiste dans la communion au Christ et elles attendent son retour glorieux. Il faut donc que la doctrine sur la Cène du Seigneur, les autres sacrements, le culte et les ministères de l'Eglise, fassent l'objet du dialogue.

23. [*La vie dans le Christ.*] La vie chrétienne de ces frères se nourrit de la foi au Christ, elle bénéficie de la grâce du baptême et de la prédication de la parole de Dieu. Elle se manifeste dans la prière privée, la méditation biblique, la vie de la famille chrétienne, le culte de la communauté rassemblée pour la louange de Dieu. Par ailleurs, leur culte comporte plus d'une fois des éléments remarquables de l'antique liturgie commune.

La foi au Christ produit des fruits de louange et d'action de grâces pour les bienfaits reçus de Dieu. A cela s'ajoute un sens très vif de la justice et une sincère charité à l'égard du prochain. Cette foi agissante a même provoqué l'institution de beaucoup d'œuvres pour le soulagement de la misère spirituelle et corporelle, pour l'éducation de la jeunesse, pour l'amélioration des conditions sociales de vie, pour l'établissement partout d'une paix stable.

Quod si inter Christianos multi non semper eadem ratione atque Catholici Evangelium in re morali intelligunt neque easdem solutiones difficiliorum hodiernae societatis quaestionum admittunt, nihilominus ut nos volunt verbo Christi ut fonti christianae virtutis haerere et apostolico oboedire praecepto : « Omne, quodcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Iesu Christi, gratias agentes Deo et Patri per Ipsum » (Col. 3, 17). Hinc dialogus oecumenicus de morali Evangelii applicatione initium sumere potest.

24. Sic post breviter expositas condiciones, quibus exerceri contingit actio oecumenica, et principia quibus moderanda est, fidenter oculos ad futura convertimus. Haec Sacrosancta Synodus hortatur fideles, ut a quavis levitate vel imprudenti zelo se abtineant, quae vero progressui unitatis nocere possint. Eorum enim oecumenica actio non potest esse nisi plene sincereque catholica, fidelis nempe veritati, quam ab Apostolis et Patribus accepimus, et consentanea fidei, quam Ecclesia catholica semper professus est, ac simul in eam plenitudinem tendens, qua Dominus decursu temporum Corpus Suum vult augeatur.

Haec Sacrosancta Synodus instanter exoptat ut filiorum Ecclesiae catholicae incepta cum inceptis fratrum seiunctorum coniuncta progrediantur, quin Providentiae viis ullum ponatur obstaculum et quin futuris Spiritus Sancti impulsionibus praeiudicetur. Insuper se consciam esse declarat hoc sanctum propositum reconciliandi Christianos omnes in unitate unius uniceque Ecclesiae Christi humanas vires et dotes excedere. Quapropter spem suam in oratione Christi pro Ecclesia, in amore Patris erga nos, in virtute Spiritus Sancti penitus ponit. « Spes autem non confundit : quia caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis » (Rom. 5, 5).

Haec omnia et singula quae in hoc Decreto edicta sunt, placuerunt Patribus. Et Nos, Apostolica a Christo Nobis tradita potestate, illa, una cum Venerabilibus Patribus, in Spiritu Sancto approbamus, discernimus ac statuimus et quae ita synodaliter statuta sunt ad Dei gloriam promulgari iubemus.

Romae, apud S. Petrum, die XXI mensis Novembris anno MCMLXIV.

Ego PAULUS Catholicae Ecclesiae Episcopus.

Même si parmi les chrétiens, beaucoup n'entendent pas, de la même manière que les catholiques, l'Evangile dans les questions morales, et n'admettent pas les mêmes solutions des bien difficiles problèmes de la société d'aujourd'hui, néanmoins, ils veulent, comme nous, s'attacher à la parole du Christ comme à la source de la force chrétienne et obéir au précepte apostolique : « Quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père » (Col 3, 17). C'est ici que le dialogue œcuménique peut commencer sur l'application morale de l'Evangile.

24. [Conclusion.] C'est ainsi que maintenant, après avoir exposé brièvement les conditions d'exercice de l'action œcuménique, et indiqué les principes qui doivent la diriger, nous tournons avec confiance le regard vers l'avenir. Le Concile exhorte les fidèles à s'abstenir de toute légèreté, de tout zèle imprudent, qui pourraient nuire au progrès de l'unité. Leur activité œcuménique ne peut être, en effet, que pleinement et sincèrement catholique, c'est-à-dire fidèle à la vérité reçue des Apôtres et des Pères, et conforme à la foi que l'Eglise catholique a toujours professée : elle tend à cette plénitude en laquelle, au cours des âges, le Seigneur veut que Son Corps grandisse.

Le Concile souhaite instamment que les initiatives des enfants de l'Eglise catholique progressent unies à celles des frères séparés, sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit Saint. Au surplus, le Concile déclare avoir conscience que ce projet sacré : la réconciliation de tous les chrétiens dans l'unité d'une seule et unique Eglise du Christ, dépasse les forces et les capacités humaines. C'est pourquoi il met entièrement son espoir dans la prière du Christ pour l'Eglise, dans l'amour du Père à notre égard, et dans la puissance du Saint-Esprit : « L'espérance ne déçoit point : car l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rom 5, 5).

Tout l'ensemble et chacun des points qui ont été édictés dans ce Décret, ont plu aux Pères. Et Nous, par le pouvoir Apostolique qui Nous a été confié par le Christ, en union avec les Vénérables Pères, dans le Saint-Esprit Nous approuvons, décrétons et décidons ces décrets et Nous ordonnons de promulguer pour la gloire de Dieu ce qui a été ainsi décidé conciliairement.

Rome, près Saint-Pierre, le 21 novembre 1964.

Moi, PAUL, Evêque de l'Eglise Catholique.